

**27 avril 2006, Ottawa**

**Allocution sur le conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis**

M. le Président,

Honorables Collègues,

L'importance des industries traditionnelles du Canada

Depuis mon retour au Parlement, j'ai consacré énormément de temps aux questions critiques qui affectent l'industrie canadienne des ressources. Si la majorité des Canadiennes et des Canadiens sont citoyens, notre réussite économique dépend pourtant en grande partie de nos fermes, de nos forêts et de nos pêches. Sans parler de nos mines, de nos rivières et de nos puits de pétrole. Nos ressources ne sont pas qu'une partie de notre patrimoine. Ce sont des industries qui créent des emplois. Des industries qui soutiennent nos communautés. Des industries vitales pour le mieux-être de notre pays. Parmi les nombreux problèmes auxquels font face les secteurs de l'agriculture et des ressources, j'ai, depuis que je suis Premier ministre, accordé la priorité au conflit du bois d'œuvre. Comme tous les parlementaires le savent, la résolution de ce conflit est cruciale. Pour notre industrie. Pour les communautés qui dépendent du bois d'œuvre. Pour les travailleurs forestiers et leurs familles.

L'entente

Je suis donc heureux de vous annoncer que nous avons conclu une entente qui mettra enfin un terme à ce conflit. Je suis heureux d'annoncer que les États-Unis ont accepté les principales conditions du Canada pour le règlement du conflit du bois d'œuvre. La position de négociation du Canada était solide. Nos conditions étaient claires. Et cette entente répond aux attentes. Le Canada a demandé un accès stable et prévisible au marché américain. Les États-Unis ont convenu d'offrir aux producteurs canadiens l'accès sans restriction au marché américain dans les conditions actuelles du marché. Pour être bien clair, avec les prix que commande présentement le marché, cela veut dire ni quota, ni tarif. Le Canada a demandé qu'on rembourse les droits de douane prélevés. Les États-Unis ont convenu de rembourser aux producteurs canadiens au moins quatre milliards de dollars américains de droits. Pour être clair, notre industrie recevra un minimum de quatre milliards de dollars américains. Le Canada a demandé aux États-Unis de tenir compte de différentes conditions d'exploitation.

Les États-Unis ont consenti à faire preuve de souplesse à l'égard de nos provinces et de nos régions

En plus des disputes juridiques, le Canada a demandé une solution à long terme. Les États-Unis ont convenu de conclure une entente de sept ans avec possibilité de renouvellement. Le Canada a demandé une exemption pour les producteurs de l'Atlantique. Les États-Unis y ont consenti. Le Canada a demandé une exemption pour les moulins en bordure de la frontière du Québec. Les États-Unis y ont consenti. Enfin, le Canada exprime depuis longtemps aux États-Unis son inquiétude que d'autres nations obtiennent une part du marché américain au détriment du Canada. Les États-Unis ont convenu de prendre des dispositions relatives à un tiers pays pour couvrir pareille situation. Un accès stable et prévisible au marché. Quatre milliards de dollars en remboursement de droits.

La souplesse pour les provinces. Une entente à long terme. C'est ce que le Canada voulait. C'est ce que nous avons obtenu. Voilà une entente avantageuse pour tous. Il s'agit là, Chers Collègues, d'une entente avantageuse. Une entente qui résout ce conflit de longue date et qui nous permet d'aller de l'avant. Elle nous permet, par exemple, de nous pencher sur les autres enjeux auxquels fait face l'industrie forestière canadienne. Ou sur les autres questions qui influent sur la relation commerciale canado-américaine. Ou encore sur la nécessité de trouver de nouveaux débouchés pour le bois de sciage nord-américain dans les marchés mondiaux. Comment nous en sommes arrivés là. L'entente d'aujourd'hui est le résultat d'un engagement intense de la part de notre gouvernement. Pour ma part, j'ai profité de tous mes échanges avec le président pour attirer son attention sur cette question et lui demander d'agir rapidement. Nos ministres et nos fonctionnaires sont passés à l'action sans tarder. Ensemble, ils ont travaillé sans relâche à dégager une entente qui défende les intérêts nationaux du Canada et qui aide les collectivités et les travailleurs de chez nous.

J'aimerais en particulier remercier mon collègue qui se trouve être en ce moment à Washington, l'honorable député de Vancouver-Kingsway, ministre du Commerce international... .. et aussi l'honorable député de Beauce, le ministre de l'Industrie, également à Washington. Je tiens aussi à remercier Michael Wilson, notre ambassadeur aux États-Unis... .. de même que Claude Carrière, notre chef de mission adjoint à Washington. Et après avoir consulté nos partenaires provinciaux et de l'industrie, je suis heureux d'annoncer que la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario, Les provinces qui produisent la presque totalité du bois d'œuvre au Canada, nous ont donné leur appui. Le premier ministre Gordon Campbell. Le premier ministre Jean Charest. Le premier ministre Dalton McGuinty. Je les remercie de travailler avec nous. Merci de défendre si vigoureusement les intérêts des provinces et les intérêts nationaux du Canada et de les faire avancer.

Tournons-nous vers l'avenir

En terminant, j'aimerais dire que cette entente montre que lorsqu'on se concentre sur ce qui peut être fait, lorsque l'on travaille dur à la poursuite de nos objectifs et lorsqu'on fait passer les intérêts nationaux en premier, on peut obtenir des résultats. Croyez-en ma parole, cette entente ne règle pas tous les enjeux de l'industrie du bois d'œuvre. C'est toutefois une étape importante. Et comme je l'ai indiqué, elle nous permettra de donner suite à de nombreuses autres questions bilatérales cruciales pour nos emplois, nos familles et nos communautés. Aujourd'hui, c'est un grand jour.

Je me réjouis de poursuivre nos travaux avec l'industrie, nos provinces et nos partenaires en vue de consolider le Canada.

Merci!